

ABONNEMENT

SOMMAIR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 SEPTEMBRE

L'ÉCOLE PRIMAIRE

La propagande anti-religieuse et l'éducation libre-penseuse ne réussissent à l'Etat républicain ni dans ses établissements d'enseignement secondaire, ni dans ses établissements d'enseignement primaire. Les lycées se vident et les écoles laïques ne se remplissent pas.

Pour ramener aux lycées leur clientèle, on a déjà fait des concessions. Le fanatisme du sectaire passe quelque chose aux calculs du marchand de soupe.

Tandis qu'à la Chambre, pour flatter les radicaux, les ministres de l'instruction publique prononcent des discours d'énergumène, — tandis qu'aux conseils généraux les Pochons, les Coculas, les Wilsons font des motions forcées, — dans la pratique, les proviseurs ont mission de ne point effaroucher les familles. On témoigne un luxe d'égards à quelques aumôniers conservés pour cette réclame spéciale. Et les fonctionnaires paient de leur personne.

Dans le département du Nord, par exemple, on communique aux populations le palmarès du lycée de Lille, où le premier prix d'instruction religieuse est décerné au fils de M. le préfet; et l'on admire qu'un père chargé de tant de besognes contre le clergé puisse élever sa famille si chrétiennement.

L'enseignement primaire, hélas! exige à son tour les mêmes palinodies.

Nous avons déjà signalé quelques traits de ce retour à résipiscence.

Dans le département des Côtes-du-Nord, un instituteur laïque a fait annoncer à son de trompe, à la sortie de la messe, que son école, « contrairement à ce qu'on avait dit, n'était pas une école sans religion, qu'on y récitait des prières avant et après les classes, et qu'on se faisait un devoir d'y enseigner le catéchisme ».

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, un maire a fait afficher partout que les instituteurs laïques « se proposant de faire de leurs élèves des hommes comme il faut, leur enseigneraient l'instruction religieuse et le catéchisme comme les frères ».

Il faut croire que la nécessité de la même capitulation se fait sentir partout. Déjà, l'an passé, le Conseil général des Vosges a émis le vœu « que l'enseignement religieux pût être donné dans les salles d'écoles primaires communales aux enfants dont les parents en feraient la demande ».

Le mois dernier, au Conseil général du Nord, des conseillers républicains ont demandé que l'instituteur fût autorisé « à faire apprendre et réciter la lettre du catéchisme, en dehors des heures de classes, dans les locaux scolaires ».

Enfin, comme cette instruction religieuse donnée par l'instituteur pourrait paraître suspecte, le Conseil général de l'Aveyron, sur l'initiative d'un sénateur républicain, a franchement proposé d'ouvrir l'école au curé — au curé! — pour y enseigner le catéchisme.

La clientèle est à ce prix. La laïque pure, la vraie laïque, trouve les familles obstinément

récalcitrantes. Non pas seulement dans les régions fidèles au passé: même dans les agglomérations industrielles, dans des centres ouvriers très turbulents, on voit des « palais scolaires » monumentaux, où l'instituteur en doctrine cinq ou six enfants de petits fonctionnaires, pendant que trois à quatre cents enfants de parents libres emplissent l'école libre.

Aussi l'Etat redouble d'efforts: les contribuables savent ce que cela veut dire.

Le budget de l'instruction publique pour 1893 est fixé par la commission des finances à 476 millions, en augmentation de sept millions et demi sur l'exercice actuel. Le rapporteur, M. Dupuy, a là-dessus un mot charmant: il appelle ce surcroît une augmentation « au profit » de 1893.

Les subventions pour constructions scolaires, partie en capital, partie en annuités, sont accrues de 2,295,000 fr. Les écoles normales, où de mirifiques prospectus ont fait affluer les élèves, ont rejeté sur le pavé ces dupes par milliers. Il n'y a pas longtemps qu'on avait compté vingt mille pauvres filles munies de brevets, candidates sans espoir aux fonctions d'institutrice, déclassées, impropres et rebelles aux travaux de leur condition. Les jeunes gens ne sont pas moins nombreux. Les souffrances de la misère et de la vanité déçue font de ces malheureux les adeptes et les apôtres des pires doctrines.

Pour leur offrir des places, il faudrait mettre les titulaires à la retraite. Au cours de la dernière année, on en a mis à la retraite 984; le rapporteur estime qu'on devrait en congédier trois mille par an. Et de l'argent? Nous en donnerons. La Chambre a voté, avant de se séparer, un supplément de deux millions de pensions: elle en votera d'autres.

Ces sommes énormes, payées par les contribuables pour les écoles dont ils ne veulent pas, ajoutées à tout l'argent qu'ils donnent aux écoles dont ils se servent, accablent le pays. La dépense doublée sans utilité est un gaspillage inepte de la richesse nationale. A bout de ressources, il faudra revenir à la solution du bon sens: à la paix entre l'instituteur et le curé. — URBAIN GOHIER.

INFORMATIONS

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

La date d'ouverture de la session des Chambres peut être regardée comme arrêtée dès maintenant. C'est le 18 octobre qui, à moins d'incident imprévu, sera, paraît-il, adopté par le gouvernement.

Le gouvernement espère, en convoquant les Chambres pour cette date, que les députés pourront expédier, d'ici à la fin de l'année, toutes les affaires dont la solution doit intervenir avant le 31 décembre, notamment de voter le budget de 1893, et de discuter les arrangements commerciaux avec diverses puissances.

Le ministre de l'intérieur a confirmé hier matin, en recevant les députés socialistes qui sont venus l'entretenir de la grève de Carmaux, que l'ouverture des Chambres est définitivement fixée au 18 octobre.

IL Y A VINGT ANS

Samedi matin, 17 septembre, était l'anniversaire du départ définitif des Prussiens qui occupaient encore une portion du territoire en 1873.

Ces vingt années n'ont pas comblé le fossé creusé par la guerre entre les deux peuples; les cinq milliards que la France acheva alors de payer ont conduit la Prusse, comme nous le disions, à se faire avec ce capital, au lieu d'une réserve, une dette de deux milliards pour armements, afin de garder les provinces enlevées. Quelle rente!

« LA DÉBACLE »

Sous le titre: « La Débauche jugée par un officier allemand », le capitaine Tanera, écrivain militaire allemand fort apprécié, auteur de plusieurs ouvrages très répandus, a publié une longue critique de la Débauche de M. Zola. Le Figaro la reproduit en entier. Voici la fin de cet intéressant document:

« Je pourrais encore relever bien des fautes, mais je préfère finir.

« Vous avez pu voir par cette longue lettre combien la Débauche m'a intéressé. Mais je considère que cette œuvre très littéraire est très nuisible... Elle est écrite de telle façon que les civils doivent croire qu'ils lisent la vérité. Au lieu de cela, Zola abîme le malheureux Mac-Mahon, décrit des choses qui ne sont pas arrivées, falsifie les faits et salit une armée qui a été malheureuse, mais qui a combattu avec courage et n'a pas perdu son honneur dans la défaite.

« Je ne veux pas chercher à savoir si, en écrivant un tel livre, M. Zola a nuï à la France ou s'il lui a servi. En tous les cas, il lui manque une qualité: le respect du malheur.

« En ce sens, « nous sommes, nous autres sauvages, de toutes autres gens ».

« J'espère que vous ne m'en voudrez pas d'avoir aussi crûment dit mon opinion. C'est celle d'un homme qui connaît mieux que M. Zola l'armée de Mac-Mahon, car il l'a combattue, tandis que M. Zola ne l'a vue que de sa table, à travers des lunettes troublées par le parti pris. »

MÉMOIRES DE LA COMTESSE TASCHER DE LA PAGERIE

On annonce l'apparition prochaine des Mémoires de la comtesse Stéphanie de Tascher de la Pagerie sur la cour de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. La comtesse était en position de savoir ce qui se passait à la cour du second Empire. Depuis le mariage de l'empereur jusqu'au 4 septembre la comtesse logea aux Tuileries.

La comtesse de la Pagerie était parente de Napoléon III par son cousin le prince Eugène de Beauharnais, et à ce titre assistait de droit à toutes les fêtes et à toutes les réceptions officielles.

Elle écrivit très régulièrement un journal retraçant les événements et incidents de chaque journée. C'est ce journal qui constitue les Mémoires de la comtesse.

La municipalité de Die, voulant fêter convenablement le 22 septembre, a organisé un banquet au prix de deux francs par tête, et mis au concours, entre les cafetiers de la ville, un projet de menu.

Deux concurrents se sont présentés. Le premier offrait:

Beurre, sardines. — Bœuf à la mode. — Gigot de mouton. — Un litre par convive. — Dessert.

Le second proposait:

Jambon. — Macaroni. — Gigot froid. — Vin à volonté. — Fromage, biscuits.

A l'unanimité, la Commission s'est prononcée pour le second menu, beaucoup moins alléchant, mais qui comportait le vin à volonté!

NOUVELLES MILITAIRES

LES GRANDES MANŒUVRES

Voici l'ordre du jour adressé par le général de Cools aux troupes des 9^e et 42^e corps et aux divisions de réserve:

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« Votre discipline, votre instruction, votre énergie vous ont valu les témoignages de satisfaction du Président de la République et du ministre de la guerre.

« J'ai été heureux de vous les transmettre par la voie de l'ordre et je n'aurais rien à y ajouter si je ne tenais à vous adresser mes remerciements personnels.

« Vous m'avez rendu facile la tâche qui m'était confiée.

« Au moment où la dislocation commence, je suis heureux de porter à la connaissance des troupes les résultats obtenus, dans la nuit du 16 au 17 septembre, par le service des chemins de fer.

« 1,100 officiers, 28,000 hommes et 3,000 chevaux ont été enlevés en neuf heures pendant la nuit.

« Le succès de cette opération est dû aux travaux exécutés à la gare de Sillars par la 3^e section de chemins de fer de campagne, mobilisée pour la première fois, aux savantes dispositions adoptées par la commission de chemins de fer du réseau d'Orléans et au dévouement patriotique que les fonctionnaires et employés de tous grades de la Compagnie ont mis à accomplir la mission qui leur incombait.

« Au quartier général de Montmorillon, le 17 septembre 1892.

« Signé: DE COOLS. »

Le ministre de la guerre a adressé la lettre suivante au président du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans:

« Monsieur le président,

« Le transport des troupes, au retour des manœuvres du Centre, s'est effectué par les voies de votre Compagnie avec un ordre, une célérité et une précision remarquables.

« L'ensemble des mesures prises témoigne à la fois de l'habileté de la direction et du dévouement du personnel d'exécution à tous les

degrés. Je vous adresse mes vifs remerciements et je vous prie d'exprimer ma satisfaction à M. Heurteau, directeur de votre Compagnie, ainsi qu'à tous les agents qui ont concouru à cette vaste opération.

» Recevez. ... »

L'OPINION D'UN ATTACHÉ MILITAIRE ÉTRANGER SUR LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Un de nos confrères a demandé l'appréciation d'un officier russe présent aux manœuvres. Voici sa réponse :

« — Vous comprenez la réserve à laquelle nous sommes tenus avant le retour dans notre patrie. Cette réserve s'impose d'autant plus que l'accueil qui nous est fait est particulièrement sympathique. Partout, à la vue des uniformes des représentants du Tsar, ont retenti des cris chaleureux, et le chef de notre mission, le général Stroukoff, est l'objet des plus aimables attentions de la part de vos officiers supérieurs.

» Nos impressions sur les brillantes manœuvres auxquelles nous assistons seront bientôt publiées, et j'ai tout lieu de croire que vous les lirez avec intérêt.

» Je n'éprouve, toutefois, aucun inconvénient à déclarer qu'on loue unanimement l'ordre qui a régné partout pendant les manœuvres. A notre arrivée, nous avons reçu des tablettes indicatives qui consignent tous les exercices, jour par jour, heure par heure. Il nous a été ainsi loisible de nous rendre, en temps opportun, partout où nous le désirions. Tous les délégués ont admiré chez le soldat français l'énergie, son aptitude à marcher vite, longuement, en ordre, tout en conservant bonne mine et joyeuse humeur.

» Votre artillerie s'est très avantageusement développée; l'infanterie a réalisé des progrès appréciables; quant à la cavalerie, sa transformation est digne des plus grands éloges. Le cavalier français se tient depuis quelque temps incomparablement mieux en selle; le cheval est léger et vif, et il est monté avec beaucoup d'élégance et d'agilité.

» Une particularité qui a provoqué plus d'une fois notre surprise : c'est l'usage d'applaudir pendant le défilé des troupes, tandis que le général salue la foule en baissant le képi.

» Tout cela, joint à l'ingénieuse organisation des services de l'intendance, a recueilli tous les suffrages : ceux-ci s'adressent aux commandants des corps d'armée et au Ministre de la guerre, qui ne cesse de prouver qu'il est un organisateur et un administrateur de premier ordre. »

MUSIQUES MILITAIRES

Une petite nouvelle militaire et artistique :

Le ministre de la guerre, sur le rapport des commandants de corps d'armée, autorise-

rait un nombre considérable d'engagements volontaires de trois ans pour les musiciens.

Nos musiques militaires sont désorganisées tous les ans, à pareille époque, par le départ de la classe, il devient de plus en plus difficile d'en assurer le recrutement, et plusieurs commandants de corps d'armée ont proposé purement et simplement de substituer aux musiques de nos Écoles d'artillerie, des fanfares analogues à celles que possèdent nos régiments de cavalerie et nos bataillons de chasseurs à pied.

Cette solution radicale ne serait pas du goût de tout le monde. Aussi M. de Freycinet a-t-il prescrit aux directions de son ministère d'étudier la question de l'engagement volontaire facultatif, à partir de l'âge de dix-huit ans, pour un certain nombre de jeunes gens qui témoigneraient d'aptitudes musicales.

Rappelons à ce propos que l'on n'a pas toujours négligé les musiques militaires, comme on le fait depuis vingt ans. En 1843, une commission avait été formée par arrêté royal; elle était chargée d'étudier l'organisation des musiques militaires, et se composait de Spontini, Auber, Halévy, Adam, Carafa, tous membres de l'Institut, et du comte Gudin, qui est devenu plus tard maréchal de camp, et qui était alors colonel au 2^e lanciers. Ancien élève du violoniste Baillot, le comte Gudin avait créé dans son régiment une musique qui jouissait d'une réputation européenne. (Figaro)

BOURSE DE PARIS

Du 19 Septembre 1892

3 0/0	99 80
3 0/0 amortissable	100 50
4 1/2	105 90

Chronique Locale

ET DE LOUEST

LE 22 SEPTEMBRE A SAUMUR

Voici la liste des divertissements annoncés pour jeudi à Saumur :

A 1 heure, gonflement du ballon le *Centenaire*; ascension de ballons grotesques.

A 3 heures, exercices par la Société de gymnastique, quai de Limoges.

A 4 heures, ascension du ballon le *Centenaire*, monté par M. Mallet, aéronaute de Paris.

A 7 heures, banquet par souscription au théâtre, halle aux chanvres.

A 8 heures, concert par la *Musique municipale*, au Square du théâtre.

Le soir, illuminations, bals publics, fêtes de quartier.

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur se fera entendre dans le Square jeudi prochain, 22 septembre, à 8 heures du soir.

Programme

1. Le Chant national français.
2. *Le Czarewitch*, pas redoublé.
3. *Aïda*, de Verdi.
4. *Une Nuit à Grenade*, fantaisie de Buol.
5. *Souvenir d'Alsace*, polka.
6. *Le Patriotique* (Fabre).

Le Chef de musique,
V. MEYER.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

AVIS AU PUBLIC

Le 22 septembre, jour de la fête nationale, les guichets chargés du service postal seront fermés à midi et les 3^e et 4^e distributions n'auront pas lieu.

Aucun changement en ce qui concerne l'expédition des courriers et le service télégraphique.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public que les trains de plaisir qui avaient été annoncés pour la fête nationale du 22 septembre sont supprimés.

En conséquence, le prix des billets de trains de plaisir déjà délivrés sera remboursé aux intéressés contre la restitution des billets.

LES PUNITIONS MILITAIRES

A l'occasion de la fête du 22 septembre, le ministre de la guerre a décidé que les soldats punis qui devaient être retenus au régiment après le départ de la classe, un nombre de jours égal à celui de leurs jours de prison, seraient renvoyés en même temps que leurs camarades.

Toutefois, le bénéfice de cette mesure ne s'étendra pas aux hommes punis pour des motifs exceptionnels.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAUMUR

Ont été reçus définitivement à l'École d'Arts et Métiers d'Angers :

N^o 1. — Imbault, Georges, de Combleux (Loiret)

N^o 6. — Folliot, Edmond, de Graignes (Manche).

N^o 28. — Thibault, Fernand, de Neuville-de-Poitou (Vienne).

N^o 57. — Veret, Maurice, de Tours (Indre-et-Loire).

N^o 69. — Paulais, Gaston, de Royan (Charente-Inférieure).

EXPOSITION INTERNATIONALE DE TOURS

Un diplôme d'honneur est accordé à l'École Industrielle de Saumur; et une médaille d'argent à M. Mariage, professeur à cette école.

Le général de division Grandin, inspecteur général permanent de la cavalerie des corps d'armée du Centre, suit la brigade du 9^e corps à Angers où il transfère le siège du quatrième arrondissement d'inspection de cavalerie.

La Saint-Lubin à Montreuil-Bellay

Avant-hier, dimanche, la ville de Montreuil-Bellay célébrait la Saint-Lubin, sa fête patronale. Jamais, depuis de longues années, il n'y avait eu dans cette ville une pareille affluence d'étrangers.

Après un délicieux concert donné, sous la direction de M. Limouzin, par la Musique municipale, les jeux publics ont été ouverts, conduits avec beaucoup d'entrain par M. Bon, épiciériste : jeux de l'anguille, mâts de cocagne, etc.

Détail intéressant : M. Bon est le frère du P. Bon, des Missions étrangères, un des auxiliaires les plus dévoués de M^r Puginier, évêque de Hué, dans son œuvre de civilisation dans l'Extrême-Orient.

Dans la soirée, un feu d'artifice, préparé par M. Lardé, a été tiré en présence d'une foule considérable et de toutes les notabilités de la ville. Citons : M. de Grandmaison, maire, MM. Forget, Tenneguin, Gaudrez, Hacault, Gaillot, Malécot, Perrault, Huet, comte de Laistre, M. de Châtillon, M. Delaleu, maire du Vaudelnay, M. Ballu, maire de Cizay, etc.

LE CRIME DE CIZAY-LA-MADELEINE

Le parquet de Saumur et M. le juge d'instruction se sont transportés à Cizay sur les lieux du crime et ont ouvert une enquête.

Un membre de la famille a été arrêté. Celui-ci aurait prononcé des paroles imprudentes qui auraient donné prise à de graves soupçons. Sa femme elle-même se serait laissée aller à des propos non moins compromettants contre son mari. Mais si M. le juge instructeur n'a pas encore la preuve matérielle du crime, il aurait du moins de terribles présomptions et il tiendrait les coupables.

LA VENTE DE LA MENSE ÉPISCOPALE

(Suite)

La sixième adjudication des biens de la messe épiscopale a eu lieu jeudi, à la mairie d'Andard, à deux heures.

La ferme du Brossay a été vendue à l'amiable, personne n'ayant mis d'enchère, à M. Launay, propriétaire au Plessis-Grammoire, pour la somme de 43,000 fr.

La mise à prix avait été de 45,000 fr.

LE PRIX DE LA VIANDE

Un fermier écrit du Lion-d'Angers au *Journal de Maine-et-Loire* la lettre suivante :

maison ! je veux désormais vivre dans la solitude la plus complète ! Je ne veux pas avoir à me demander, sans pouvoir me répondre, pourquoi les pauvres donnent plus que les riches, et pourquoi le chant arrive plus vite à mon cœur quand il est moins éclatant à mon oreille. Vous voulez savoir ce que j'ai ! est-ce que je souffrirais si je pouvais le dire ? Un monde de pensées confuses s'agite en moi, et quand je veux en exprimer une seule, les paroles me manquent, et aussitôt une horrible souffrance me déchire le cœur. Laissez-moi partir, je vous en supplie ! quand je serai libre, c'est-à-dire seul, je ne sentirai rien peut-être, et alors le calme rentrera dans mon âme. Ma mère ! ma mère ! laissez-moi partir ?

— Mais où irez-vous, mon fils ? dit madame Granval dans un trouble impossible à décrire. Vous ne pouvez voyager seul, et votre ami Verne ne voudra vraisemblablement plus vous accompagner.

— Qui sait, interrompit Léonce avec une sorte de sensibilité, il est si bon ! Au surplus je n'ai besoin de personne, je ne suis plus un enfant.

— Faites ce que vous voudrez, mon fils. Il y a bien longtemps que je désire que vous

paissiez vous conduire par vous-même. Où irez-vous ?

— Où j'irai ? dit Léonce avec consternation. Je n'en sais en vérité rien. Je monterai dans la première diligence qui passera, et je resterai où elle s'arrêtera.

— Un projet aussi vague est impraticable, mon fils, et si vous l'exécutez, ce sera contre ma volonté, je vous en avertis.

Léonce, qui avait toujours marché à grands pas dans le salon pendant toute cette conversation, s'arrêta en face de la baronne, et il attachait sur elle un regard qui eût fait trembler toute autre personne qu'une mère.

— Ainsi, lui dit-il après quelques secondes d'un silence terrible, il ne vous suffit pas que ma pensée soit condamnée à l'immobilité, vous voulez encore obliger mon corps au repos ! Mais c'est la folie que vous me préparez, ma mère ! la folie demain, aujourd'hui peut-être ! Que voulez-vous que je devienne dans cette maison où tout m'agitera sans que je puisse trouver la raison de rien ? Que vous y consentiez ou que vous n'y consentiez pas, je partirai ! je suis le maître ! je le serai toujours ! Si jamais, poursuivit-il avec une sorte de rage, quelqu'un s'opposait à ma volonté, je le brise-

rais comme je brise cette coupe fragile, et je le foulerais aux pieds, comme j'écrase ces fleurs et ces éclats de verre.

Et Léonce, joignant l'exécution à la menace, saisit sur un guéridon un vase en cristal d'un travail précieux, dans lequel trempaient les tiges d'un bouquet de roses moussues, et l'ayant jeté avec violence sur le parquet, il se mit à trépigner sur les débris qu'il avait faits, avec la rage puissante d'un homme en fureur et l'emportement puéril d'un enfant gâté.

— Mon fils ! calmez-vous, je vous en supplie ! s'écria madame Granval en entourant de ses deux bras tremblants le corps de son fils.

— Laissez-moi, vous dis-je, murmura Léonce d'une voix étouffée par la colère, en repoussant la malheureuse baronne qui retomba anéantie dans son fauteuil.

— Mon cousin, dit à son tour Étéonore, songez que nous ne sommes pas seules ici, ma tante et moi.

— Je ne crains personne, et je souffre de la présence de tout le monde, car il n'y a pour moi sur la terre que des étrangers, à commencer ou à finir par vous, comme vous voudrez, mademoiselle Loubert. Me croiriez-vous

SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

— Encore une fois, Léonce, qu'avez-vous ? demanda de nouveau la baronne avec la plus visible anxiété. Vous paraissez souffrir, mon cher enfant.

— Eh bien ! oui ! s'écria-t-il avec emportement : je souffre ! je souffre cruellement. Mais, pour Dieu ! continua-t-il avec un redoublement de violence, ne m'interrogez pas sur les causes de mon mal, car il me serait impossible de vous les faire connaître. Je ne peux me rendre compte de rien : de rien, entendez-vous ? Et vous venez sans délicatesse, sans pitié, me questionner ? Et comme ces stupides valets lorsqu'ils ont apporté ces lampes qui ont causé de douloureux éblouissements à mes yeux accoutumés à l'obscurité, vous m'obligez à regarder en moi ce qui s'y passe, sans vous inquiéter si cet examen ne sera pas une horrible torture. Ma mère, je veux quitter cette

« Le bétail ne vaut sou en ce moment. Les bêtes à cornes maigres sont données aux engraisseurs : les veaux ne valent maintenant que huit sous la livre; les moutons ne trouvent acquéreur à aucun prix, c'est ainsi que j'en ai vu laisser dans plusieurs foires à cinq et six sous la livre, et de très bonnes bêtes.

« C'est une situation bien malheureuse pour nous, mais comme on dit que la viande est chère dans les villes, je vous écris pour vous renseigner sur les prix sur pieds.

« Vous devriez bien, dans votre journal, dire combien une tête d'animal rend de poids mort, propre à être débité, et combien les bouchers vendent la viande en ville.

« Nous pourrions savoir comme ça à qui profite la viande en ville. »

Nous allons faire de notre mieux, ajoute le *Maine-et-Loire*, pour donner à notre correspondant les renseignements qu'il demande. Sa question est intéressante à bien des points de vue.

Nous serions heureux si nos confrères d'Angers voulaient y apporter, eux aussi, des éléments d'informations. Venant de diverses sources, ces renseignements auraient plus d'autorité.

TOURS. — *La rentrée des troupes.* — Le 32^e et le 66^e de ligne sont venus samedi reprendre leur garnison de Tours.

Quant aux deux régiments de cavalerie, 7^e hussards et 25^e dragons, ils ne reviendront plus dans cette ville, devant être prochainement remplacés, comme on le sait, par deux régiments de cuirassiers.

Les réservistes ont été désarmés, dans l'après-midi; dimanche, ils ont tous réintégré leurs foyers.

Les entrées à l'Exposition. — Le chiffre des entrées payantes, dans la journée de dimanche, s'est élevé à 10,844.

La Kermesse continue chaque soir et durera jusqu'à dimanche 23 inclus.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

Un terrible accident s'est produit la semaine dernière au passage à niveau du chemin de fer de l'Etat à Nantes.

Après le passage du train 126, venant de la gare de l'Etat, à 7 h. 20, une jeune fille, Marie Guilbaud, 16 ans, domestique chez les époux Marcel, rue Grande-Biesse, s'engageait sur la voie, la barrière ayant été laissée un peu ouverte.

Par malheur, un autre train venait en sens inverse. Avant que la jeune fille ait eu le temps de traverser, elle était renversée et jetée sur les rails. Les roues des wagons lui coupèrent les deux jambes.

M^{lle} Guilbaud fut de suite transportée à l'Hôtel-Dieu, où on lui a fait immédiatement l'amputation des deux jambes.

aussi votre esclave? Eh bien! perdez cette illusion si vous tenez à être un jour madame Granval.

— Oh! monsieur Léonce, pouvez-vous bien parler ainsi à celle qui est votre mère et à celle qui doit être votre compagne!

Ces mots prononcés par Suzanne avec l'accent d'une profonde tristesse firent tressaillir Léonce, mais ils n'eurent pas le pouvoir de le calmer. Il se remit à parcourir le salon, et tout en marchant il se parlait à lui-même.

— C'est peut-être bien mal ce que je fais là; mais comme je n'en sais rien, je ne suis pas coupable. Je voudrais dire autre chose... Je sens en moi des pensées bien différentes des paroles que je prononce, pourquoi ne puis-je les exprimer? Je ne suis donc pas un homme comme un autre, puisqu'on blâme tout ce que je fais et tout ce que je dis? Est-ce ma faute à moi si cette musique m'a rappelé la pauvre femme que j'ai si maltraitée ce matin, et si je ne puis comprendre comment il se fait que je sois avare avec ma richesse, tandis que mademoiselle Suzanne qui n'a rien est si généreuse.

Ma mère, s'écria-t-il d'une voix tout à la fois suppliante et irritée, s'il est vrai que vous m'aimez, expliquez-moi les mystères qui m'en-

Malgré les soins pressés qu'elle a reçus, la blessée est morte le lendemain matin.

TUÉ PAR UN TRAIN

Vendredi, un vieillard de 76 ans, M. Dupont, cultivateur à Mareil-en-Champagne, conduisait sa vache aux champs. L'animal s'échappa et pénétra sur la ligne de Sablé à Sillé-le-Guil-laume. Un train arrivait à ce moment. Dupont, voulant sauver sa vache, n'hésita pas à s'élan- cer sur la voie ferrée; il fut atteint et tué par la locomotive. L'animal a eu le même sort.

LA GRÈVE DES BOULANGERS

On écrit d'Issoudun :

« La grève des boulangers d'Issoudun pour- rait donner lieu à de graves incidents, si l'au- torité ne prend pas les mesures exigées par la situation.

« Malgré les assurances données par l'admi- nistration municipale, la population d'Issou- dun a manqué de pain, et hier on a dû en envoyer chercher dans les localités voisines. On est allé jusqu'à Argenton, d'où les Issou- dunois ont emporté environ 400 kil. de pain.

« Cet état de choses, paraît-il, préoccupe vivement le sous-préfet, et nous le compren- ons, ajoute le *Journal du Centre*. »

Etat civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 19 septembre. — Renée-Emilie-Julia Bourgeon, 20 jours, rue de la Visitation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr.; 2^e classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Che- nonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint- Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr.; 2^e classe, 44 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Che- nonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

vironnent et ceux plus terribles encore qui me torturent intérieurement. Je ne vous dirais plus que je ne suis pas méchant, parce que je n'ai pas la certitude de ne pas l'être, mais je vous jure que je suis bien malheureux!

Et le pauvre Léonce se laissa tomber sur une chaise et se couvrit le visage de ses deux mains.

— Restez avec moi, mon fils, dit la baronne : nous souffrirons ensemble, si ne puis mieux faire pour vous.

Éléonore et Suzanne comprirent qu'elle de- vaient se retirer, afin de laisser Léonce seul avec sa mère. Elles passèrent donc dans la bibliothèque, qui était séparée du salon par une salle de billard.

— Que pensez-vous de tout ceci, ma chère? demanda mademoiselle Loubert à Su- zanne.

— Je pense qu'un grand bonheur vous est réservé. Votre cousin a le sentiment de sa si- tuation et le besoin vague d'en sortir; il dé- pendra de vous de l'en arracher, en vous con- sacrant entièrement à lui.

(A suivre.)

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Or- léans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 24 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusive- ment.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Ezeoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr.; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu di- manche 25 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours lundi à 4 h. 40 du matin.

La distribution des billets commence au- jourd'hui mardi 20 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser ven- dredi soir 23 septembre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE

22 SEPTEMBRE 1892

A l'occasion de la Fête nationale du 22 Sep- tembre 1892, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets, dits de bords de mer, qui, aux termes du § 1^{er} du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredi, samedi et di- manche de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 16 septembre inclus au dimanche 23 septembre inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande, ces trois points inclus, aux gares et stations :

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours;

2^o Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze (exclu) à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre, *via* La Flèche et Angers; de Jumelles-Brion à Saumur, *via* Saumur;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *via* Tours;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant.

Ces billets seront indistinctivement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 27 septembre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1892

Bains de Mer. — Billets d'aller et retour à prix réduits

Pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année, il est délivré :

Pour les stations comprises entre Saint- Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double du prix des billets simples, sa- voir :

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux gares de :

La Chapelle-du-Chêne, Mézelay, Arnage, Neuillé-Pont-Pierre (*via* La Flèche); Saint- Antoine-du-Rocher (*via* Tours); Baugé (*via* La Flèche); Jumelles-Brion (*via* Saumur); Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations in- termédiaires (Nantes exclu) comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire (inclus).

Ces billets sont valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jus- qu'au lundi suivant inclusivement; ceux déli- vrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclu- sivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, au prix réduits ci-après :

1^{re} classe : 31 francs; 2^e classe : 23 francs; par place, aller et retour compris.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 septembre 1892.

L'attention de la Bourse est concentrée sur certains groupes de fonds étrangers qui attirent l'attention des capitalistes par un taux de capi- talisation très avantageux. Cette faveur ne di- minue pas celle dont jouissent nos fonds fran-

çois, grâce aux grosses disponibilités d'argent en quête d'emploi.

Le 3 0/0 cote 99.82; le 4 1/2 106.07.

La Rente Italienne bénéficie toujours des tendances pacifiques dont les fêtes de Gênes ont témoigné de la part des grands Etats. Elle est en progrès nouveau à 93.52.

L'Extérieure accuse toujours des symptômes de faiblesse à 65 7/16. Le Rouble vient de Berlin en nouvelle baisse; aussi les fonds rus- ses sont-ils offerts.

L'action de la Banque de France est mieux tenue à 4,075 fr.

Le Crédit Foncier est en progrès à 1,127. Le Conseil a autorisé dans sa réunion du 14 un chiffre de prêts de près de 4 millions.

La Banque de Paris conserve le cours de 676.

Sa Société Générale se négocie au comptant à 485. Les 6.25 mis en paiement le 1^{er} octobre représentent l'intérêt de 5 0/0 l'an pendant le 1^{er} semestre de 1892, du capital versé.

Le Crédit Lyonnais se maintient à 805. A partir du 25 courant le prix de ce titre res- sortira à 538 fr. par suite des 17.50 à toucher pour solde du dividende.

Les Chemins Economiques valent 430 fr. Informations financières. — L'obligation Jaffa à Jérusalem s'échange aux environs de 400 fr. Ce cours se justifie par le revenu de 25 fr. du titre et par la prime au rembourse- ment à 500 fr. A partir du 26 septembre la ligne sera livrée à l'exploitation.

NOUVELLES A LA MAIN

En province.

L'hôtel est bondé, et on fait monter le voya- geur dans une atroce mansarde.

L'hôtelier, très jovial, procède à l'installation en disant :

— Vous serez à merveille, ici.

Et il chantonne :

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

— Un grenier, à vingt ans, soit, répond pi- tousement le voyageur; moi, alors, il m'en faudrait deux.

Au palais.

— Témoin, levez la main droite.

— Voilà, monsieur le président.

— La droite, vous dis-je.

— Pardon, monsieur le président, je suis gaucher, et si je lève la main droite, j'ai l'hon- neur de vous prévenir que « ça ne signifiera rien du tout pour moi ».

Le tribunal se retire pour délibérer.

Sur la plage.

Prudhomme père donne une leçon de nata- tion à Prudhomme fils qui, par ses cris et ses gestes désordonnés, manifeste une sainte hor- reur de l'eau.

— Du calme? du calme! clame doctorale- ment Prudhomme père. Imite les poissons et leur sang-froid!

Il vient de se commettre un vol dans une bibliothèque publique.

— Est-ce qu'on a pris plusieurs volumes? demande quelqu'un au conservateur.

— Oui, des in-12, des in-8, des in-32...

— Et a-t-on mis la main sur le voleur?

— Non, mais on a déjà quelques in-10.

Au pays des vignobles :

— Voyons, père Mathurin, franchise- ment, y a-t-il du vin?

— Du vin, il n'y en a pas... Mais il s'ra bon!

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.

Union postale... 13 fr.

Sommaire du 15 septembre 1892

Le Retable d'Abbeville (1 grav.). — L'Attaque de la couple cuirassée (2 grav.), M. Pierre Ferréol. — Croquis des quatre saisons, M. Charles Frémine. — La petite Servante, conte japonais, suite et fin (2 grav.), M. Gaston Cerberr. — Le Portrait de M. Gladstone, par M. J. Mac Lure Hamilton (1 grav.), M. Edouard Rollet. — Les Observatoires du Mont-Blanc (4 grav.), M. Victorien Maubry. — Amusement scientifique (Fontaine jaillissante (1 grav.); M. Cherch.

PAUL GODÉT, propriétaire-gérant.

VENTE

PAR SUITE DE SAISIE
Le LUNDI 26 SEPTEMBRE 1892, à 1 heure de l'après-midi, au Bureau Central de l'Octroi, rue Cour-Saint-Jean, à Saumur.

1° 965 Litres d'Eau-de-Vie
A DIVERS DEGRÉS
2° Un Bateau
AVEC SES AGRÈS

La vente aura lieu au comptant, plus les frais.
Les droits de régie, et d'octroi s'il y a lieu, seront à la charge des acquéreurs.

On pourra déguster les eaux de-vie, avant la vente, en s'adressant au Bureau Central de l'Octroi. (694)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allounes.

VENTE MOBILIERE Volontaire

A Allounes, en la demeure de M^{me} BARON-FOUCTEAU, par le ministère de M^e DENIEAU, notaire à Allounes.

Le DIMANCHE 2 OCTOBRE 1892, à midi.

On vendra :
Mobilier de salon, comprenant : garniture de cheminée, canapé-loués, chaises, pouffs, tables, tapis, etc. ;
Mobilier de salle à manger, vaisselle, batterie de cuisine ;
Plusieurs chambres à coucher, bonne literie ;
Bibliothèque, siège Empire, gravures anciennes, glaces ;
Pendules de cheminée et autres ;
Instruments de jardinage, bouteilles vides, futailles ;
Selle de dame, bride et mors ;
Et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, et 10 0/0 en sus.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893
Occupée par le Magasin de Lingerie de M^{me} TAILLARD.
S'adresser à M^{me} DAVEAU, rue du Puits-Neuf, 14, Saumur.

A CEDER CAFÉ

Très-bien achalandé
S'adresser à M. ROUX, expert, 47, rue Dacler.

A LOUER Une MAISON

Pour NOËL PROCHAIN
Sise à Saumur, rue de Bordeaux, 59.
Avec grand jardin, remise à 4 voitures, écurie à 4 chevaux.
S'adresser à M. GUIGNARD, rue du Portail-Louis, ou à M. LANGLOIS, expert.

A LOUER MAISON

Rue de Bordeaux, 58 bis,
Comprenant sept pièces, avec ou sans écurie et remise.
S'adresser à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre.

A LOUER APPARTEMENT

Au 2^e étage
Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Un Dictionnaire DE LITTRE

4 Volumes et un supplément reliés
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Petite MAISON

Avec JARDIN bien affrUIT
Contenant 500 mètres carrés environ.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE VOITURE POUR PONEY

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZEMAS, AFRES, SORIASIS, PRURIGO, TEIGES, HERPES, LUPUS, etc.
S'adresser à M. LEHORMAND, Médecin-Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Possède, gratuites par la poste, la notice.

LA RENOVATION

Pédagogique et Sociale
JOURNAL TRIMESTRIEL
Paraîtra le 22 Septembre 1892
Le Numéro avec le supplément : 20 cent.
ABONNEMENT D'UN AN : UN FRANC.
Rédaction et Administration : 1, rue du Collège, à Saumur.

MARQUE DÉPOSÉE

LEVURES PURES ACTIVES DE VIN

DE TOUS LES MEILLEURS CRUS
Procédés G. Jacquemin, chimiste-microbiologiste, et Le Marx, Brevetés S. G. D. G.
Institut « LA CLAIRE » Le Locle, par Morteau (Doubs)

Amélioration, augmentation du degré alcoolique et du bouquet des vins par les levures de grands crus préparées par la MÉTHODE PASTEUR. Aux vendanges 1891, résultats excellents et succès constatés par plus de mille viticulteurs. Le vin a gagné 1 à 2 degrés d'alcool et un excellent bouquet.
L'amélioration d'un hecto de vin revient de 20 à 35 cent., suivant la qualité désirée. Une brochure indiquant les résultats obtenus, rapport lu à la Société des Agriculteurs de France, sera adressée gratis et franco sur demande par simple carte postale à M. Eugène THIBAUT, 15, 17 et 19, rue St-Léonard, Nantes, agent concessionnaire pour l'Ouest, chez qui tous les ordres et demandes de renseignements doivent être adressés.

Approuvés par la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE de FRANCE.
CHEVEUX GRIS CHUTE CHEVEUX
GRAND FLACON 2'50 DOUBLE FLACON 4'
LE SUBLIMIOR
Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris la couleur et l'éclat de la jeunesse. Il ne poisse pas. Le SUBLIMIOR arrête la chute des cheveux et guérit les pellicules.
Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. Une application tous les 15 jours suffit. — LE NIGER, 4 fr. 50.
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.
PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — Notice free sur pli fermé.
En vente à Saumur, chez M. COUTARD, coiffeur-partumeur, 2, rue Saint-Jean.

A SAINTE-GENEVIÈVE Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie

SOCIÉTÉ DES HUILES D'OLIVE DE NICE
Extrait de l'article 2 des statuts :
« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »
DÉPÔT :
Maison IMBERT Fils
Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacler, 38
Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra
DE NICE
Le flacon... 2 fr. 80 Le 1/2 flacon... 1 fr. 50
Verres repris à 30 centimes Verres repris à 20 centimes
En bonbonnes en verre garnies d'osier
En bonbonne de 3 kilog... le demi-kilog... 1 fr. 10
— de 5 kilog... — 1 fr. 10
— de 10 kilog... — 1 fr. 10
MODÈLES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES
Les emballages sont repris aux prix facturés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Les Marchandises étant vendues avec de très grands rabais, se feront toutes essentiellement au COMPTANT.

Articles de ménage, Vanerie, Brosserie, Parfumerie

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

AU GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, Doreur
Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17
SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le Grand Bazar, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, a décidé de LIQUIDER à des PRIX les plus réduits, le stock immense de marchandises garnissant ses VASTES MAGASINS.
Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.
Il se trouve en magasin plus de 500 GLACES des plus riches modèles de tous styles. Et une collection admirable de Gravures et Aquarelles de tous les Editeurs français et anglais devant appeler l'attention de tous les Amateurs. — OBJETS D'ART.

Liquidation sans Précédent A SAUMUR

L'atelier de Dorure étant seul conservé et agrandi, il y aura toute facilité d'y exécuter avec soin le plus grands travaux en ce genre.
Jouets, Maroquinerie, Bijouterie, Bonneterie

Il ne sera pas donné de Marchandises à choisir, mais les articles qui auront cessé de plaire seront échangés ou remboursés, au gré de l'acheteur, dans un délai ne devant pas excéder deux jours.